

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL DE METIER-COMPETENCES (RMC)

SECTEUR : AGRO INDUSTRIE

METIER : PRODUCTEUR DE CEREALES

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE



SUPERVISION ADMINISTRATIVE

Président :

- Mme FORCHAP ESANDEM Prudence, Secrétaire Général du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

Membres :

- M. EPOUNE YETNA Arsen, Inspecteur Général des Formations ;
- Mme BAYIHA Paulette Marceline, Coordonnateur Général du PADESCE.

SUPERVISION TECHNIQUE

- Mme MBENOUN, née NGO NGUIDJOL Sophie, CTC2 - PADESCE-MINEFOP ;
- M. IBRAHIM ABBA, DFOP-MINEFOP;
- M. NJOYA Jean, RIF/PADESCE ;
- Dr. Noël KONAÏ, RDLI 4a ;
- M. BONONGO Mathias, RDLI 5a.

ANIMATION DE L'AST (ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL)

NOMS ET PRÉNOM	STRUCTURE
M. NJOYA Jean	PADESCE
Dr NOEL KONAI	MINEFOP
M. BONONGO Mathias	MINEFOP

EQUIPE DE REDACTION

Attributions	Noms et Prénoms	Fonction	Téléphone
Script	Mme NDOUOH Sylvie	CE/MINEFOP	677 93 03 08
Membre	M. ONG DJAGUE Prosper		694 15 62 77
	M. EGREEBA'A BLAWE Ismaël		695 12 64 66
	M. MEKO OTTO Raymond Gaël		699 08 82 27

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel de Métier – Compétences (RMC) a été élaboré et sera exploité grâce à l’impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l’Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l’Approche Par Compétences (APC) au Projet d’Appui au Développement de l’Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l’Emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l’Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier de pupitreur au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel de Métier – Compétences.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l’expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
AST	Analyse de la Situation de Travail
CMR	Cameroun
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
FPT	Formation Professionnelle et Technique
IGF	Inspection Générale des Formations
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
REF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel de Métier Compétences
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi

TABLE DES MATIÈRES

SUPERVISION ADMINISTRATIVE	2
SUPERVISION TECHNIQUE.....	3
ANIMATION DE L'AST (ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL)	4
EQUIPE DE REDACTION.....	5
REMERCIEMENTS.....	6
ABREVIATIONS ET ACRONYMES	7
A. PRESENTATION SUCCINCTE DE LA DEMARCHE DE L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE, DU REFERENTIEL DE METIER ET DES AUTRES REFERENTIELS ET GUIDES	9
B. PRESENTATION SOMMAIRE DU MANDAT ET DE LA DÉMARCHE DE RÉALISATION	10
C. PRESENTATION DU METIER ET DE SA SITUATION GENERALE SUR LE MARCHE DU TRAVAIL.....	13
D. DESCRIPTION GENERALE DU METIER DE PRODUCTEUR DES CEREALES	13
PREMIERE PARTIE : RESULTATS DE L'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL (AST)	16
I.1. DEFINITION DES TERMES USUELS	17
I.2. TABLEAU DES TACHES ET OPERATIONS	17
I.3. PROCESSUS DE TRAVAIL.....	20
I.4. CONDITIONS DE REALISATION ET LES CRITÈRES DE PERFORMANCE.....	20
I.5. CONNAISSANCES, HABILITES ET ATTITUDES.....	24
I.6. SUGGESTIONS POUR LA FORMATION	25
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES COMPETENCES.....	27
II.1. PRESENTATION DE LA NOTION DE COMPETENCE GENERALE ET DE COMPETENCE PARTICULIERE	28
II.2. LISTE DES COMPETENCES GENERALES	28
II.3. LISTE DES COMPETENCES PARTICULIERES	28
II.4. MATRICE DES COMPETENCES.....	29
II.5. TABLE DE CORRESPONDANCE	31
COMPETENCE 01 : COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.....	31
COMPETENCE 02 : PREVENIR LES ATTEINTES A L'HYGIENE, A LA SANTE, A LA SECURITE, A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A L'ENVIRONNEMENT.....	32
COMPETENCE 03 : UTILISER LES FONCTIONS DE BASE EN INFORMATIQUE	32
COMPETENCE 04 : UTILISER LES NOTIONS D'ARITHMETIQUE, GEOMETRIE, ET DE TRIGONOMETRIE APPLIQUEE A L'AGRICULTURE.....	33
COMPETENCE 05: UTILISER LES CONNAISSANCES GENERALES EN AGRICULTURE	33
COMPETENCE 06 : COMMERCIALISER LES PRODUITS DE LA RECOLTE	33
COMPETENCE 07 : CHOISIR LE SITE.....	34
COMPETENCE 08 : AMENAGER LES SITES DE PRODUCTION	34
COMPETENCE 09 : UTILISER LE MACHINISME AGRICOLE.....	34
COMPETENCE 10 : METTRE EN PLACE LA PRODUCTION	35
COMPETENCE 11 : SUIVRE LA PRODUCTION	35
COMPETENCE 12 : RECOLTER LES PRODUITS.....	35
COMPETENCE 13 : CONDITIONNER ET CONSERVER LES PRODUITS	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	37

INTRODUCTION

La Stratégie Nationale de Développement du Cameroun (SND30) assure que « la gouvernance est le socle sur lequel repose la transformation structurelle de l'économie du Cameroun, le développement du capital humain ainsi que l'amélioration de la situation de l'emploi. ». Elle prescrit en matière de formation professionnelle de s'orienter vers une ingénierie qui prenne en compte les politiques, les outils d'accompagnement et de planification pédagogiques. Ces politiques et outils doivent être de nature à favoriser la mise en œuvre des démarches de conception, d'organisation, d'exécution et d'évaluation des actions de formation.

Dans cette perspective, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a choisi l'Approche Par Compétence (APC) comme méthode pédagogique à appliquer pour l'élaboration des Référentiels de Formation Professionnelle. Cette méthode a comme avantage d'améliorer :

- l'adéquation formation-emploi ;
- la gestion des besoins réels en ressources humaines de l'économie ;
- la définition des compétences inhérentes à l'exercice de chaque métier ;
- la contribution du monde professionnel dans l'atteinte des objectifs pédagogiques assignés.

L'objectif principal du projet est donc de développer, dans le cadre d'un partenariat novateur entre les pouvoirs publics et le secteur privé, une offre de formation professionnelle de qualité, répondant aux besoins de compétences exprimés par les Entreprises en matière d'Ouvriers et des Techniciens qualifiés.

Naturellement, la concrétisation, sur le plan opérationnel, d'une aussi grande ambition, reste largement tributaire de la conception, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre réussie d'un plan de développement des compétences adossé sur une approche méthodologique susceptible de favoriser l'atteinte des objectifs aussi bien au niveau institutionnel, qu'à celui de la cible.

Aussi, la démarche pédagogique centrée sur l'ingénierie de la formation professionnelle suivant l'Approche Par Compétence, de par la pertinence des résultats économiques qu'elle a permis d'atteindre sous d'autres cieux, se révèle être un précieux outil sur lequel les pouvoirs publics et la communauté de la formation professionnelle au Cameroun ont jeté leur dévolu dans le processus de la recherche de la consolidation de l'accès à l'emploi décent des jeunes et autres candidats à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle.

Cette démarche ci-dessous présentée, vise pour l'essentiel à pourvoir les candidats au très fluctuant et très exigeant marché de l'emploi, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être les rendant aptes à s'auto employer, ou à s'insérer efficacement dans une chaîne de production des valeurs, des biens et des services nécessaires à l'amélioration des performances économiques dans un cadre local, national ou global donné et ainsi, de contribuer de manière efficiente aux transformations socio-économiques correspondantes.

Ainsi compris, le référentiel de formation et des compétences dont la présente production est méthodologiquement liée à la démarche en question, se veut un outil pratique de référence à la disposition des formateurs dans le métier de Producteur de céréales.

A. PRESENTATION SUCCINCTE DE LA DEMARCHE DE L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE, DU REFERENTIEL DE METIER ET DES AUTRES REFERENTIELS ET GUIDES

L'ingénierie pédagogique est centrée sur les outils et les méthodes conduisant à la conception, à la réalisation et à la mise à jour continue des Référentiels de Formation ou programmes de formation ainsi que des Guides Pédagogiques qui en facilitent la mise en œuvre. L'ingénierie pédagogique est un processus linéaire basé sur trois axes fondamentaux :

1) la détermination et la prise en compte de la réalité du marché du travail, tant sur le plan global (situation économique, structure et évolution des emplois) que sur un plan plus spécifique, liées à la description des caractéristiques d'un métier et à la formulation des compétences attendues pour l'exercer. Il s'agit du Référentiel de Métier – Compétences ;

2) le développement du support pédagogique tel que le Référentiel de Formation, le Référentiel d'Évaluation, divers documents d'accompagnement destinés à appuyer la mise en œuvre locale et à favoriser une certaine standardisation de la formation (Guides d'Organisation Pédagogiques, Guides d'Organisation Pédagogiques et Matérielle,) ;

3) la mise en place, dans chaque Structure de formation, d'une approche pédagogique centrée sur la capacité de chaque apprenant à mobiliser ses connaissances dans la mise en œuvre des compétences liées à l'exercice du métier choisi.

Plus précisément, la démarche d'ingénierie en APC prend appui sur la réalité des métiers en ce qui concerne :

- le contexte général (l'analyse du marché du travail et les études de planification) ;
- la situation de chaque métier (l'Analyse de Situation de Travail) ;
- la formulation des compétences requises et la prise en considération du contexte de réalisation propre à chaque métier (le Référentiel de Métier-Compétences) ;
- la conception des dispositifs de formation inspirés de l'environnement professionnel ;
- la détermination du niveau de performance correspondant au seuil du marché du travail ;
- l'élaboration des Référentiels de Formation et d'Évaluation basés essentiellement sur les compétences requises pour exercer chacun des métiers ciblés ;
- la production, la diffusion et l'implantation des guides et des supports pédagogiques ;
- la mise en place de diverses mesures de formation et de perfectionnement destinées à appuyer le personnel des structures de formation ;
- la révision de la démarche pédagogique (formation centrée sur l'apprenant par le développement de compétences) ;
- la disponibilité de locaux et équipements permettant de créer un environnement de formation semblable à l'environnement de travail ;
- la collaboration avec le milieu du travail (exécution des stages, alternance Ecole - Entreprise, ...).

En effet, l'APC repose sur deux grands paliers conduisant successivement au Référentiel de Métier-Compétences et au Référentiel de Formation.

Les déterminants (éléments essentiels) disponibles qui mènent au premier palier sont les données générales sur le métier tirées des études de planification, l'ensemble de la documentation disponible ainsi que les résultats de l'AST. Quant au deuxième palier, les déterminants sont tirés du RMC, à savoir la matrice de compétences et la table de correspondance.

En mettant à contribution ces éléments et particulièrement les descriptions des tâches, opérations, processus, habiletés, attitudes et comportements généraux, on arrive à déterminer les compétences retrouvées dans le Référentiel de Métier – Compétences et celles développées dans le Référentiel de Formation.

B. PRESENTATION SOMMAIRE DU MANDAT ET DE LA DÉMARCHE DE RÉALISATION

Le Référentiel Métier – Compétences (RMC) a comme première finalité de tracer le portrait le plus fidèle possible de la réalité d'un métier et de déterminer les compétences requises pour l'exercer. Élaboré dans le cadre du développement d'un Référentiel de formation professionnelle, le Référentiel de Métier - Compétences sert ensuite d'assise à la structure du futur référentiel de formation. Il peut également être utilisé comme document de base pour mettre en place une démarche d'apprentissage en milieu de travail. Utilisé à la fois aux fins de formation et d'apprentissage, le RMC contribue à assurer des bases similaires

aux deux modes de développement des compétences (formation et apprentissage) et facilite la certification et la reconnaissance des compétences. En cette matière, il balise ainsi la voie à la mise en place d'un système de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Le Référentiel de Métier – Compétences se réalise en deux étapes :

- **la production de l'Analyse de la Situation de Travail (AST) ;**
- **la détermination des Compétences liées au métier.**

La description exhaustive des composantes et des caractéristiques d'un métier (portrait) est réalisée au moyen de l'AST. Dans le cas du métier de producteur des céréales, l'AST s'est déroulée dans les régions du Centre, Littoral, Ouest, Nord, Extrême-Nord.

En termes de démarche globale, il s'est agi : i) d'identifier les cibles à rencontrer (employeurs, employés, formateurs, etc.), (ii) d'élaborer des questionnaires spécifiques, sur la base du questionnaire général, (iii) de produire le Rapport d'AST, (iv) d'organiser un atelier de validation des résultats de l'AST, (v) de rédiger le RMC. Les membres des focus groupes sont des acteurs rencontrés et des experts-métiers invités. Chaque groupe était animé par un méthodologue.

Comme il a déjà été mentionné, l'élaboration d'une compétence résulte d'une démarche de conception ou de dérivation qui doit respecter les principaux déterminants issus des travaux antérieurs (l'AST en particulier) et présentée sous forme d'énoncé. Une compétence est représentative de la démarche d'exécution d'une ou de plusieurs tâches ou qui est associée à la réalisation d'une activité de travail ou de vie professionnelle.

Les compétences présentées dans ce Référentiel de Métier – Compétences assurent une couverture complète des tâches et des opérations rattachées au métier de producteur des céréales. Cette activité est certainement l'une des plus complexes de la production d'un Référentiel de Métier – Compétences ou de la réalisation d'un programme de formation.

Deux outils ont été utilisés pour faciliter le travail de l'équipe de production et la présentation de la démarche de conception ainsi que pour documenter systématiquement chaque étape de production. Ces outils, qui sont : la **Matrice des compétences** et la **Table de correspondance**, seront par la suite complétés et utilisés tout au long de la conception des référentiels de formation et d'évaluation, ainsi que des différents guides. Ils permettront de conserver l'unité de la conception et la continuité du traitement de l'information relative à chaque compétence retenue. La matrice des compétences sera par la suite transposée en matrice des objets de formation lors de la production du référentiel de formation.

Le Référentiel de Métier - Compétences mènera plus tard à la réalisation des documents pédagogiques (référentiel de formation, référentiel d'évaluation, documents et guides d'accompagnement).

Toutes les étapes de réalisation de ces documents seront confiées à une équipe de production composée de spécialistes, d'experts en méthodologie en APC, de formateurs d'expérience et de spécialistes du métier.

L'Analyse de Situation de Travail (AST) est une étape importante dans le processus de développement d'un Référentiel de formation professionnelle selon l'Approche par Compétences (APC). Elle implique les professionnels qui apportent des réponses appropriées aux besoins de formation. L'Analyse de Situation de Travail est une étape importante, participative qui encourage les partenariats entre les entreprises de toutes tailles (TPE, PME PMI, etc.), les organisations professionnelles et les structures de formation professionnelle. Cette implication interpelle les différents acteurs afin qu'ils participent activement à la mise en œuvre des projets de formation professionnelle pour l'emploi.

Le présent Référentiel de Métier – Compétences décrit les activités que l'apprenant exercera dans sa vie professionnelle dès la fin de sa formation. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux socio-professionnels, aux formateurs, aux Structures de Formation et même aux différents Services en charge de la Gestion centrale de la Formation Professionnelle. Il comprend :

Partie 1. Les résultats de l'Analyse de Situation de Travail (AST) :

- a) les définitions ;
- b) le tableau des tâches et opérations ;
- c) le processus de travail ;
- d) les conditions de réalisation et les critères de performance ;
- e) les connaissances, habiletés et attitudes ;
- f) les suggestions pour la formation.

Partie 2. La présentation des compétences du référentiel :

- a) la présentation de la notion de compétence ;
- b) la liste des compétences particulières ;
- c) la liste des compétences générales ;
- d) la matrice des compétences ;
- e) la table de correspondance.

C. PRESENTATION DU METIER ET DE SA SITUATION GENERALE SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Le Producteur de céréales est une personne qui cultive des céréales sur des portions de terre propices selon des itinéraires techniques appropriés. Il est ainsi chargé de cultiver les céréales telles que le maïs, le sorgho, le mil, le blé et le riz et de vendre ses produits aux acheteurs. De ces itinéraires techniques, l'on peut noter les tâches telles que le choix du site, choix des semences, la préparation du site, l'ensemencement (semis), l'entretien des cultures (désherbage, fertilisation, lutte phytosanitaire etc...), récolte et opération post récoltes (conditionnement, commercialisation etc...)

D. DESCRIPTION GENERALE DU METIER DE PRODUCTEUR DES CEREALES

TITRES	DESCRIPTIONS
Définition du métier	Le Producteur de céréales est une personne qui cultive des céréales sur des portions de terre propices selon des itinéraires techniques appropriés. Il est ainsi chargé de cultiver les céréales telles que le maïs, le sorgho, le mil, le blé et le riz et de vendre ses produits aux acheteurs. De ces itinéraires techniques l'on peut noter les tâches telles que le choix du site, choix des semences, la préparation du site, l'ensemencement (semis), l'entretien des cultures (désherbage, fertilisation, lutte phytosanitaire, etc...), récolte et opération post récoltes (conditionnement, commercialisation, etc...).
Risques pour la santé physique du travailleur	Compte tenu de l'environnement de travail, le métier <i>producteur de céréales</i> comporte quelques risques qui sont : les accidents de travail (les chutes de plain pieds, les chutes de hauteur, les coupures, les brûlures, intoxication par les produits phytosanitaires, accidents de circulation, etc.), les aléas de la nature (conditions extrêmes du climat, pollution de l'air, bruits et vibrations, etc.). De ce fait, le <i>producteur de céréales</i> est exposé à certaines maladies notamment les troubles musculosquelettiques car le métier exige des postures contraignantes (debout, courbé, accroupi, penché, etc.). Les mesures principales de sécurité selon les professionnels du métier sont la vigilance, le respect des normes de sécurité individuelle en milieu de travail (port du casque, des gants, des chaussures de sécurité, etc...) et le respect des normes de sécurité collectives (balisage des sites, installations des lisses sur échafaudages, etc.).
Facteurs de stress	Les producteurs de céréales peuvent être stressés pour plusieurs raisons dues aux : <ul style="list-style-type: none"> - changements climatiques (l'arrivée précoce ou tardive des pluies, arrêt des pluies en cours de production, irrégularité des pluies, vents violents, forte insolation, inondations) ; - Maladies et ravageurs de la cultures (attaque des ennemis de cultures notamment les chenilles, bruches, thrips, acridiens...) ; - carences d'eau en culture irriguées ; - méventes ou prix bas du produit de récolte ; - difficultés d'accès aux intrants, matériels et équipements agricoles (indisponibilité des intrants ou intrants non livrés à temps, etc...) ; - difficultés d'accès à la main d'œuvre (pénibilité du travail due à l'indisponibilité de la main d'œuvre) ; - mauvaises qualité du sol ; - aux difficultés d'accès au foncier ; - aux difficultés d'accès au crédit et/ou financement agricole ; - vol des récoltes. Etc...

Evolution du métier	Le producteur des céréales peut évoluer à travers les cours de perfectionnement mis sur pieds par les centres de formation ou les entreprises d'embauches. À travers ces formations continues, il peut devenir technicien, technicien supérieur et ingénieur des travaux, ingénieur de conception.
Accessibilité des femmes au métier	Les professionnels ont reconnu qu'il n'y avait pas de discrimination notoire à l'égard des femmes, le métier étant en général ouvert aux personnes des deux sexes, du moment où les femmes présentent les mêmes prédispositions que les hommes à exercer le métier. Autant d'hommes que des femmes exercent ce métier même si parfois les conditions coutumières dans certaines régions du pays relatives à l'accès aux terres constituent un handicap pour les femmes.
Conditions d'accès à la formation	L'accès à la formation est ouvert aux personnes des deux sexes remplissant les conditions ci-après : <ul style="list-style-type: none"> • Être âgées d'au moins dix-sept ans ; • Être titulaire d'un CEP; • Subir avec succès au test de sélection d'entrée.
Secteur d'activités	Les producteurs de céréales travaillent dans le secteur primaire. Ils peuvent être embauchés dans les fermes, les grandes plantations, les administrations publiques...
Fonctions	Production et commercialisation
Nature du travail	Champ professionnel : Agro-industrie
	Type d'emploi occupé : Ouvrier qualifié
	Classification type/Catégorie : Catégorie 4
	Types de produits, de résultats ou de services : <ul style="list-style-type: none"> • Semences ; • Les céréales graines ; • Fourrage -fouin ; • Rafles etc..
Evolution technologique	Les professionnels consultés ont reconnu que l'évolution technologique a un impact considérable dans l'exercice de leur métier. Cette évolution technologique induit des conséquences à considérer nécessairement pour l'élaboration des référentiels de métier-compétences et de formation. L'utilisation des herbicides et pesticides a un impact positif sur la production. Leur utilisation, contribue à long terme à la dégradation des sols. L'utilisation des tracteurs et autres équipements mécaniques influence positivement sur la production agricole. La révolution verte, qui consiste en l'utilisation par les agriculteurs de variétés de semences à haut rendement (VHR) et de doses raisonnées d'engrais et des produits phytosanitaires. Tous ces éléments améliorent quantitativement le rendement même si cela comportent des conséquences néfastes sur la santé humaine et la dégradation des sols etc...
Technologies utilisées	Le Producteur des céréales utilise les intrants, équipements, matériels et outils tels que les pesticides, les tracteurs et autres équipement mécanique et manuels, les variétés de semences à haut rendement (VHR) et de doses normales d'engrais. Tous ces éléments améliorent quantitativement le rendement même si cela comporte des conséquences néfastes sur la santé humaine et la dégradation des sols à long terme etc...
Conditions de travail	Lieux de travail : Champs, ferme d'expérimentation, dans l'eau quand il s'agit du riz
	Types d'entreprise : Établissement, PME, sociétés, coopératives, GIC, etc.

	<p>Environnement de travail : De façon globale, les experts du secteur reconnaissent que le principal impact sur le plan environnemental est lié d'une part à la déforestation (agriculture sur brûlis, aménagement des parcelles en coupant les arbres) et d'autres part à l'utilisation des pesticides et autres intrants chimiques. Cette activité dégrade les ressources naturelles (eau, sol) et affecte la biodiversité de cet environnement.</p> <p>Environnement technique : <i>Processus de travail</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier et organiser son travail ; • Cultiver les céréales ; • Effectuer les travaux post récoltes. <p>Équipements et outillages utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix du site : PH mètre, observation à l'œil nu ; • Préparation du site : petits outils agricoles (décamètre/GPS, machettes, daba et/ou houes,) ; • Choix des semences : Observation à l'œil nu, fiches de caractérisation des semences ; • Production des céréales : Plan du site ; Houes, machettes, râteau, brouette, arrosoirs, fumiers, intrants, ... • Récolte et conditionnement : Cisailles, machettes, batteuse ; sacs • Commercialisation : téléphone, brouettes, tricycle ; balances <p>Responsabilité et autonomie C'est la taille du champ qui détermine le degré de liberté du professionnel. S'il travaille à son compte, il s'organise à sa guise. Dans les exploitations plus grandes et plus importantes, il opère sous les ordres d'un chef d'équipe. Il exerce durant la tâche la responsabilité partielle ou totale.</p> <p>Conditions d'exercice L'activité nécessite de maintenir des attitudes de concentration permanente, des positions particulières (debout, penché, accroupi, etc.). Il peut impliquer des ports de charges.</p> <p>Santé et sécurité Compte tenu de l'environnement de travail, le métier <i>producteurs de céréales</i> comporte quelques risques qui sont : les accidents de travail (les chutes de plain pieds, les chutes de hauteur, les coupures, les brûlures, accidents de circulation, etc.), les aléas de la nature (conditions extrêmes du climat, pollution de l'air, bruits et vibrations, etc.). De ce fait, le <i>producteur de céréales</i> est exposé à certaines maladies notamment les troubles musculosquelettiques car le métier exige des postures contraignantes (debout, courbé, accroupi, penché, etc.), La mesure principale de sécurité selon les professionnels du métier est la vigilance et le respect des normes de sécurité individuelle en milieu de travail (port du casque, des gants, des chaussures de sécurité, etc...) et le respect des normes de sécurité collectives (balisage des sites, installations des lisses sur échafaudages, etc.) .</p>
Conditions d'entrée dans le marché du travail	Le métier est ouvert aux personnes des deux sexes, âgées au moins de dix-sept ans, titulaires au moins d'un diplôme d'ouvrier qualifié ou de tout diplôme équivalent et ayant réussi généralement à un entretien avec l'employeur.

PREMIERE PARTIE : RESULTATS DE L'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL (AST)

I.1. DEFINITION DES TERMES USUELS

Processus de travail	Le processus de travail vise à mettre en évidence les principales étapes d'une démarche logique pour l'exécution de l'ensemble des tâches d'un métier ou d'une profession.
Tâches	Les tâches sont les actions qui correspondent aux principales activités de l'exercice du métier analysé. Une tâche est structurée, autonome et observable. Elle a un début déterminé et une fin précise. Dans l'exercice d'un métier, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat d'une tâche doit présenter une utilité particulière et significative.
Sous-tâches	Les sous-tâches sont les décompositions d'une tâche.
Opérations	Actions qui décrivent les étapes de réalisation d'une tâche et permettent d'établir le « comment » pour l'atteinte des résultats. Elles sont liées surtout aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail existantes.
Conditions de réalisation	Elles font généralement trait à l'environnement de travail, aux données ou aux outils utilisés lors de la réalisation d'une tâche et elles ont été recueillies pour l'ensemble de la tâche et non par opération. Plus particulièrement, elles renseignent sur des aspects tels que: <ul style="list-style-type: none"> - Le degré d'autonomie (travail individuel, travail supervisé ou autonome); - Les références utilisées (manuels des fabricants ou des constructeurs, documents techniques, formulaires, autres) ; - Le matériel et équipement utilisés (matières premières, outils et appareils, instruments, équipement, autres) ; - Les consignes particulières (précisions techniques, bons de commande, demandes de clientes ou clients, données ou informations particulières, autres) ; - Les conditions environnementales (travail à l'intérieur ou à l'extérieur, risques d'accidents, produits toxiques, autres) ; - Les activités ou tâches préalables, parallèles ou subséquentes (préalables à la réalisation de la tâche, en coordination avec d'autres tâches, en lien avec des tâches subséquentes).
Critères de performance	Ce sont des exigences concernant la réalisation de chaque tâche. Ils permettent d'évaluer, si la tâche est effectuée de façon satisfaisante ou non. Ils sont recueillis pour l'ensemble de la tâche et non par opération. Ces critères correspondent à un ou des aspects observables et mesurables essentiels à la réalisation d'une tâche. Ils renseignent sur des aspects tels que : <ul style="list-style-type: none"> - La quantité et la qualité du résultat (nombre de pièces, précision du travail, seuil de tolérance, autres); - L'application des règles relatives à la santé et sécurité (respect des normes, port d'accessoires et de vêtements protecteurs, mesures de sécurité et d'hygiène, autres) ; - L'autonomie (degré de responsabilité, degré d'initiative, réaction devant les situations imprévues, autres) ; - La rapidité (vitesse de réaction, durée d'exécution, autre).

I.2. TABLEAU DES TACHES ET OPERATIONS

Le tableau des tâches et des opérations présentées ci-après est le résultat d'un consensus des professionnels du métier. Dans le tableau, les tâches (l'axe vertical), sont numérotées d'un à sept. Les opérations associées à chacune des tâches se trouvent à l'horizontal.

Aux fins de l'exercice, le tableau des tâches et des opérations définit le portrait du métier de producteur des céréales au moment de l'analyse de la situation de travail. Le niveau de référence considéré est celui de l'entrée sur le marché de l'emploi.

Suite à l'identification des tâches et des opérations, l'ordonnancement général a été fait par consensus et proposé pour adoption par consensus. Les discussions avec les professionnels du métier laissent cependant comprendre que dans la pratique, bon nombre des tâches et opérations sont « dynamiques ». Elles sont parfois réalisées sans ordonnancement spécifique, au regard de la charge de travail journalière, des modalités prescrites par le chef d'atelier ou des priorités présentes en termes d'exécution des travaux.

Tableau des tâches.

N°	Tâches	Complexité des tâches
1.	Choisir le site	3
2.	Choisir les semences	5
3.	Produire le maïs et sorgho pluvial	4
4.	Cultiver le Sorgho de décru	5
5.	Produire le riz	5
6.	Conditionner les produits de récolte	4
7.	Commercialiser les céréales	3

Tâche plus complexe =5 ; Tâche moins complexe = 1

Tableau des tâches et des opérations

N°	TACHES	OPERATIONS		
01	Choisir le site	1.1 Identifier le site	1.2 Observer l’aptitude physico- chimique	1.3 identifier l’accessibilité au site
02	Choisir les semences	2.1 Identifier les types de variétés	2.2 Evaluer la quantité de semence à utiliser	2.3 Identifier les caractéristiques d’un bon lot de semence
03	Produire le maïs et sorgho pluvial	3.1 Préparer le site de maïs et sorgho pluvial	3.2 Réaliser le semis de maïs et sorgho pluvial	3.3 Entretenir le champ de maïs et sorgho pluvial
		3.4 Récolter le maïs et sorgho pluvial		
04	Produire le Sorgho de dé cru	4.1 Mettre en place une pépinière	4.2 Préparer le site de sorgho	4.3 Repiquer les plants
		4.4 Entretenir le champ de Sorgho de dé cru	4.5 Récolter le Sorgho de saison sèche	
05	Produire le riz	5.1 Préparer le sol	5.2 Installer la pépinière si nécessaire	5.3 semer/Repiquer les plants si nécessaire
		5.4 Entretenir le champ du riz	5.5 Récolter le riz	
06	Conditionner les produits de récolte	6.1 Embaquer les céréales	6.2 Construire un site pour stockage	6.3 Stocker les céréales
07	Commercialiser les céréales	7.1 Chercher le client	7.2 Déterminer le prix de revient	7.3 Vendre le produit fini

I.3. PROCESSUS DE TRAVAIL

Le processus de travail vise à mettre en évidence les principales étapes d'une démarche logique pour l'exécution de l'ensemble des tâches d'une profession.

Le processus de travail suivant est recommandé pour le métier de l'ouvrier qualifié métier en *production de céréales*, en raison des tâches retenues et de leur ordonnancement par les participants au focus group :

- Planifier et organiser son travail ;
- Cultiver les céréales ;
- Effectuer les travaux post récoltes.

Le processus présenté est assez générique pour coller aux différentes situations de travail des diverses fonctions du domaine.

I.4. CONDITIONS DE REALISATION ET LES CRITÈRES DE PERFORMANCE

- **Les conditions de réalisation**

Elles ont généralement trait à l'environnement de travail, aux données ou aux outils utilisés lors de la réalisation d'une tâche et elles ont été recueillies pour l'ensemble de la tâche et non par opération. Plus particulièrement, elles renseignent sur des aspects tels que :

- Le degré d'autonomie (travail individuel ou en équipe, travail supervisé ou autonome) ;
- Les références utilisées (manuels des fabricants ou des constructeurs, documents techniques, formulaires, autres);
- Le matériel et équipement utilisés (matières premières, outils et appareils, instruments, équipement, autres) ;
- Les consignes particulières (précisions techniques, bons de commande, demandes de clientes ou clients, données ou informations particulières, autres) ;
- Les conditions environnementales (travail à l'intérieur ou à l'extérieur, risques d'accidents, produits toxiques, autres);
- Les activités ou tâches préalables, parallèles ou subséquentes (préalables à la réalisation de la tâche, en coordination avec d'autres tâches, en lien avec des tâches subséquentes).

- **Les critères de performance**

Ce sont des exigences concernant la réalisation de chaque tâche. Ils permettent d'évaluer, si la tâche est effectuée de façon satisfaisante ou non. Ils sont recueillis pour l'ensemble de la tâche et non par opération. Ces critères correspondent à un ou des aspects observables et mesurables essentiels à la réalisation d'une tâche. Ils renseignent sur des aspects tels que:

- La quantité et la qualité du résultat (nombre de pièces, précision du travail, seuil de tolérance, autres),
- L'application des règles relatives à la santé et sécurité (respect des normes, port d'accessoires et de vêtements protecteurs, mesures de sécurité et d'hygiène, autres),
- L'autonomie (degré de responsabilité, degré d'initiative, réaction devant les situations imprévues, autres),
- La rapidité (vitesse de réaction, durée d'exécution, autre).

Les conditions de réalisation et critères de performance correspondant à chacune des tâches sont résumés dans les tableaux ci-après :

Tâche 1 : Choisir le site	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Autonomie</u> Seul, en équipe</p> <p><u>Références</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents techniques ; • Les notes techniques ; • Les procédures de production de l'entreprise ; • La démarche qualité de l'entreprise. <p><u>Consignes particulières</u> À partir des orientations du client, telles que les méthodes et procédés de production et respect des consignes de sécurité</p> <p><u>Conditions environnementales</u> Au champ, dans une ferme, dans un milieu extérieur, port des équipements de protection individuelle pendant les heures de travail, risques de chutes et de blessures.</p> <p><u>Matériel/moyens</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation à l'œil nu, utilisation du PH mètre...petits outils agricoles (machettes, daba et/ou houes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect judicieux des normes environnementales ; • Respect judicieux des conditions de travail ; • Respect judicieux des consignes ; • Sélection individuelle du site ; • Utilisation correcte du matériel du choix de site ; • Identification exacte du site ; • Observation judicieuse de l'aptitude physico- chimique ; • Identification de l'accessibilité au site

Tâche 2 : Choisir les semences	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Autonomie</u> Seul, en équipe</p> <p><u>Références</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents techniques ; • Les notes techniques ; • Les procédures de production de l'entreprise ; • La démarche qualité de l'entreprise. <p><u>Consignes particulières</u> À partir des orientations du client, telles que les méthodes et procédés de production et respect des consignes de sécurité.</p> <p><u>Conditions environnementales</u> Au champ, dans une ferme, dans un milieu extérieur, port des équipements de protection individuelle pendant les heures de travail, risques de chutes et de blessures.</p> <p><u>Matériel/moyens</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation à l'œil nue... ; • Fiches techniques des semences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect judicieux des normes environnementales ; • Respect judicieux des conditions de travail ; • Respect judicieux des consignes ; • Aptitude à travailler en toute autonomie ; • Identification judicieuse des types de variétés ; • Evaluation de la quantité de semence à utiliser ; • Identification judicieuse des caractéristiques d'un bon lot de semence.

Tâche 3 – Produire le maïs et sorgho pluvial	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Autonomie</u> Seul, en équipe</p> <p><u>Références</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les banques de données d'informations et la documentation sur l'agriculture ; • La démarche qualité de l'entreprise/ferme ; • Fiches techniques de production du maïs et du sorgho pluvial. <p><u>Consignes particulières</u> À partir des contraintes du site.</p> <p><u>Conditions environnementales</u> À partir des orientations du client, pendant la saison pluvieuse, sous la pluie, sous le soleil, en plein foret, respect des mesures de sécurités environnementales.</p> <p><u>Matériels/moyens</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan du site ; • Houes, machettes, râteau, brouette, arrosoirs, fumiers.... 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect judicieux des normes environnementale ; • Respect judicieux des conditions de travail ; • Respect judicieux des consignes ; • Aptitude à travailler en toute autonomie ; • Préparation judicieuse du site de maïs et sorgho pluvial ; • Réalisation judicieuse du semis de maïs et sorgho pluvial ; • Entretien adéquat du champ de maïs et sorgho pluvial ; • Récolte méticuleuse du maïs et sorgho pluvial.

Tâche 4 : Cultiver le Sorgho de déçu	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Autonomie</u> Seul, en équipe</p> <p><u>Références</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La liste des sous-ensembles, des éléments défectueux ; • Les procédures qualité de l'entreprise ; • Fiches techniques de production du sorgho de déçu. <p><u>Consignes particulières</u> À partir des consignes du chef de ferme.</p> <p><u>Conditions environnementales</u> Au champ, en plein soleil, pendant la saison sèche, respect du calendrier semis et de récolte etc..</p> <p><u>Matériels/moyens</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan du site ; • Houes, machettes, eau, râteau, brouette, arrosoirs, fumiers... 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect judicieux des normes environnementales ; • Respect judicieux des conditions de travail ; • Respect judicieux des consignes ; • Aptitude à travailler en toute autonomie ; • Mise en place judicieuse d'une pépinière ; • Préparation méticuleuse du champ ; • Repiquage judicieux des plants dans le champ ; • Entretien judicieux du champ de Sorgho de saison sèche ; • Récolte à temps du Sorgho de saison sèche.

Tâche 5 – Produire le riz	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Autonomie</u> Seul, en équipe et souvent sous la supervision.</p> <p><u>Références</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La démarche qualité de l'entreprise ; - Les documentations techniques de l'agriculture et des équipementiers ou éditeurs ; - Le contexte réglementaire ; - Les documents normatifs, base de données fournisseurs ; - Fiches techniques de production. <p><u>Consignes particulières</u> Respect des consignes de sécurité, respect du calendrier agricole, semis après une grande pluie, etc...</p> <p><u>Conditions environnementales</u> Au champ, sous le soleil, pendant la saison pluvieuse</p> <p><u>Matériel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Houes, machettes, bœufs, charrues, compost etc.. 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect judicieux des normes environnementales ; • Respect judicieux des conditions de travail ; • Respect judicieux des consignes ; • Aptitude à travailler en toute autonomie ; • Préparation judicieuse du sol ; • Installation correcte de la pépinière si nécessaire ; • Réalisation judicieuse du semis/Repiquage des plants si nécessaire ; • Entretien judicieux du champ du riz ; • Récolte méticuleuse du riz.

Tâche 6 – Conditionner les produits de récolte	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Autonomie</u> Seul, en équipe, sous la supervision...</p> <p><u>Références</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents techniques portant sur l'agriculture <p><u>Consignes particulières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir des consignes du client, du chef d'entreprise ou de la ferme <p><u>Conditions environnementales</u> Au champ, en plein soleil, vers la fin de la saison...</p> <p><u>Matériel/moyens</u> Cisailles, machettes, batteuse, sacs, bâches, magasin de stockage...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect judicieux des normes environnementales ; • Respect judicieux des conditions de travail ; • Respect judicieux des consignes ; • Aptitude à travailler en toute autonomie ; • Empaquetage judicieux des céréales ; • Construction exacte d'un site pour stockage ; • Stockage appropriée des céréales

Tâche 7 – Commercialiser le produit de récolte	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Autonomie</u> Seul ou sous la supervision</p> <p><u>Références</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents techniques portant sur marketings, prix des denrées sur le marché... <p><u>Consignes particulières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir des consignes du client, du chef d'entreprise ou de la ferme <p><u>Conditions environnementales</u> Au marché, magasin, dans les sacs</p> <p><u>Matériels/moyens</u> Observation, appel téléphonique, brouettes, tricycle, ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect judicieux des normes environnementales ; • Respect judicieux des conditions de travail ; • Respect judicieux des consignes ; • Aptitude à travailler en toute autonomie ; • Détermination du prix de revient ; • Recherche judicieuse du client ; • Présentation judicieuse des produits ; • Vente rapide.

I.5. CONNAISSANCES, HABILITES ET ATTITUDES.

L'atelier d'Analyse de Situation de Travail a permis entre autres, la mise en évidence des connaissances, d'habiletés, et d'attitudes requises ou souhaitées pour l'exécution des tâches étudiées.

Connaissances, habiletés et attitudes sont des valeurs transférables c'est-à-dire qu'elles sont applicables dans une variété de situations similaires. On ne peut donc les limiter à une seule tâche ou à une seule fonction. Ce sont des valeurs transversales entre les différentes fonctions d'un métier.

Les comportements se rapportent :

- A la dimension personnelle (compréhension de ses propres sentiments et émotions, résolution de conflits internes, autres) ;
- A la dimension interpersonnelle (communiquer avec les autres, motiver les autres et les intéresser, animer un groupe, autres) ;
- Aux attitudes ayant trait à la santé et à la sécurité, aux relations humaines, à l'éthique professionnelle, à d'autres éléments ;
- Aux attitudes ayant trait : aux réflexes physiques, aux réflexes mentaux, à la façon d'agir dans des situations de travail particulières, à d'autres éléments.

Les participants ont été unanimes pour accorder le plus haut degré d'importance aux attitudes telles que l'esprit positif, l'endurance, la persévérance, le sens de l'ordre, l'intégrité et l'honnêteté. Les attitudes telles que le calme, la discipline et la capacité d'assimilation sont considérées comme des attitudes importantes toujours au regard de la nature particulière du métier.

Le tableau suivant met en évidence les connaissances, habiletés psychomotrices, habiletés cognitives, habiletés perceptives et attitudes.

Connaissances	Habiletés	Attitudes
<p>Technologies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lecture de plan ; • Mécanique Agricole ; • Informatique ; • Instrumentation ; • Terminologie spécialisée • Notions de base en Mathématique et en sciences naturelles et humaines • Informatique • Langue anglaise / française (communication) • Règles sur la qualité, hygiène, sécurité et environnement • Dessin d'arithmétique • Législation de travail 	<p>Habiletés cognitives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résolution de problèmes, - Capacité d'analyse, - Capacité de synthèse, - Explication de modes et de principes de fonctionnement, - Conception de stratégies et de plans, - Planification d'activités, - Prise de décision, autres. - <p>Habiletés psychomotrices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manipulation d'outils, d'appareils et d'instruments, - Assemblage d'objets, - Manœuvres spécialisées, - Degré de dextérité, - Degré de coordination, - Qualité des réflexes etc. <p>Habiletés perceptives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perception de couleurs, de formes, de signes, de signaux, de codes, etc.; - Perception d'odeurs afin de reconnaître un produit, de diagnostiquer l'état d'un produit, de percevoir un danger, etc.; - Perception, distinction de variations d'un fini, d'aspérités, d'uniformité, etc.; - Reconnaissance des sons afin de diagnostiquer un problème, etc 	<p>Sur le plan personnel, les attitudes peuvent avoir trait :</p> <ul style="list-style-type: none"> -au contrôle de ses sentiments et émotions, -à la résolution de conflits avec les autres paysans, -à la gestion du stress relevant des harcèlements, des arrivées tardives de pluies, de départ brusque de la pluie, la non commercialisation des produits etc..., <p>Sur le plan interpersonnel, les attitudes peuvent être liées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -il doit avoir le sens des responsabilités, -le souci du travail bien fait et le sens de l'économie des matériaux ; -il doit démontrer une attitude positive par rapport au travail ; - il doit démontrer une constante prévention des risques liés à la santé et à la sécurité au travail. -

I.6. SUGGESTIONS POUR LA FORMATION

L'Analyse de la Situation de Travail a permis de recueillir des suggestions concernant la formation au métier Producteur des céréales. Les principaux aspects qui ont fait l'objet de suggestions sont les suivants :

- Les modalités de formation (moyens didactiques, activités des apprenants, etc.) ;
- Les stages en entreprise (modalités, durée, fréquence) ;
- Les connaissances fondamentales ;
- Les compétences socio-émotionnelles ;
- L'évaluation et la reconnaissance des acquis de l'expérience qui est une autre voie d'accès à la certification ;
- La formation initiale qui regroupe un contenu de formation obligatoire ;
- Une formation modulaire notamment pour des portions pouvant être offertes en option pour devenir Producteur des Céréales ;
- Envisager le principe d'alternance école- milieu de travail ou encore étude-travail ;

- La pratique en atelier et dans le milieu de travail devra occuper une très grande place à l'intérieur de la formation et de l'apprentissage.

De même, il a été mentionné que la connaissance du français et l'anglais ainsi que la capacité de pouvoir lire et comprendre des documents écrits sont des éléments importants pour exercer le métier. Quelques éléments sur l'environnement, notamment les normes et règles à respecter, la maîtrise de soi, l'entrepreneuriat peuvent également être enseignées.

Aussi, les entreprises sont disposées à recevoir les apprenants pour des stages d'imprégnation, d'une durée variant d'un (01) à trois (03) mois. Certaines d'entre elles en reçoivent déjà dans le cadre de stages académiques et professionnels.

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES COMPETENCES

II.1. PRESENTATION DE LA NOTION DE COMPETENCE GENERALE ET DE COMPETENCE PARTICULIERE

La compétence correspond à un savoir agir reconnu dans un environnement et dans le cadre d'une méthodologie définie.

Les professionnels du métier expriment leurs manières d'agir, autrement dit leurs compétences, à travers des actes opératoires qui leur paraissent clés pour répondre aux enjeux de la situation.

Les compétences générales correspondent à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent généralement à leur exécution. Elles requièrent habituellement des apprentissages de nature plus fondamentale. (Par exemple une compétence liée à la santé et à la sécurité au travail) et doivent donc correspondre à des activités de travail à la « périphérie » des tâches, tout en y étant étroitement liées ou associées.

Les compétences particulières renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice d'un métier. Elles sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail et visent surtout à rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier.

II.2. LISTE DES COMPETENCES GENERALES

Suite aux informations présentées dans le rapport de l'AST, les compétences générales suivantes et correspondantes aux attitudes, habiletés et comportements attendus ont été retenues :

N°	Compétences générales	Tâches liées
01	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
02	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
03	Utiliser les fonctions de base en informatique	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
04	Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
05	Utiliser les connaissances générales en agriculture	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
06	Commercialiser les produits	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

II.3. LISTE DES COMPETENCES PARTICULIERES

Les compétences particulières identifiées pour le producteur des céréales sont les suivantes :

N°	Compétences particulières	Tâches liées
07	Choisir le site	1,2,3,4,5,6,7
08	Aménager les sites de production	1,2,3,4,5,6,7
09	Utiliser le machinisme agricole	1,2,3,4,5,6,7
10	Mettre en place la production	1,2,3,4,5,6,7
11	Suivre la production	1,2,3,4,5,6,7
12	Récolter les produits	1,2,3,4,5,6,7
13	Conditionner et conserver les produits	1,2,3,4,5,6,7

II.4. MATRICE DES COMPETENCES.

- Présentation générale de la matrice.

La matrice des compétences présente l'ensemble structuré des compétences générales et particulières dans un lien dynamique. Elle comprend :

- Les compétences générales qui portent sur des activités communes à différentes tâches ou à différentes situations. Elles portent, notamment, sur l'application de principes scientifiques et technologiques liés à la fonction de travail ;
- Les compétences particulières qui visent l'exécution des tâches et des activités à l'intérieur de la fonction de travail et de la vie professionnelle ;
- Le processus de travail qui porte sur les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale.

Le symbole (O) indique la présence d'un lien entre une compétence générale et une compétence particulière.

Le symbole (Δ) indique la présence d'un lien entre les compétences particulières et une étape du processus.

La logique suivie au moment de la conception d'une matrice influe sur la séquence d'acquisition des compétences. Ainsi, la conception de la matrice s'est réalisée de manière à permettre d'une part une progression dans la complexité des compétences à acquérir et, d'autre part, l'établissement de liens favorisant l'intégration des compétences.

- Matrice des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES												
Producteur des céréales (Ouvrier qualifié)	Numéro de la compétence	Niveau de complexité /5	Compétences générales						Processus			
			Communiquer en milieu professionnel en deux langues officielles	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé et l'environnement	Utiliser les fonctions de base en informatique	Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à	Utiliser les connaissances générales en agriculture	Commercialiser les produits	Planifier le travail	Cultiver les céréales	Effectuer les travaux post récoltes.	Nombre de compétences
Compétences particulières			01	02	03	04	05	06				06
Niveau de complexité / 5			4	5	3	5	3	3				
Choisir le site	7	5	O	O	O	O	O	O	Δ	Δ	Δ	
Aménager les sites de production	8	5	O	O	O	O	O	O	Δ	Δ	Δ	
Utiliser le machinisme agricole	9	4	O	O	O	O	O	O	Δ	Δ	Δ	
Mettre en place la production	10	5	O	O	O	O	O	O	Δ	Δ	Δ	
Suivre la production	11	5	O	O	O	O	O	O	Δ	Δ	Δ	
Récolter les produits	12	4	O	O	O	O	O	O	Δ	Δ	Δ	
Conditionner et conserver les produits	13	4	O	O	O	O	O	O	Δ	Δ	Δ	
Nombre de compétences	07											13
Légende : Le symbole (O) indique la présence d'un lien entre une compétence générale et une compétence particulière.												
Le symbole (Δ) indique la présence d'un lien entre les compétences particulières et une étape d'un processus.												

II.5. TABLE DE CORRESPONDANCE

- Présentation générale de la table

La table de correspondance ci-après présente treize (13) compétences retenues pour le métier de l'ouvrier qualifié en production des céréales. Elle présente de façon détaillée chacune des compétences en identifiant précisément les éléments qui la caractérisent, de même que les déterminants tels que les connaissances et les habiletés. La table de correspondance contient diverses informations relatives au projet de formation. La première colonne présente, dans l'ordre, les compétences telles qu'elles apparaissent dans la matrice.

Dans la deuxième colonne, on retrouve, pour chacune des compétences, des indications sur la compétence de façon à baliser celle-ci et en préciser la teneur. Ces données sont présentées à titre indicatif de façon à rendre plus explicite l'énoncé de compétence. Il est important de retenir que ces indications constituent avant tout un premier déblayage pour mieux cerner la compétence. Ces indications ne sont pas nécessairement exhaustives. De plus, elles peuvent référer tant à des éléments de contenu, à des notions liées à l'acquisition de la compétence qu'à des éléments de cette compétence.

- Présentation du contenu de la table de correspondance

Compétence 01 : Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	
Indications sur la compétence	Déterminants
<ol style="list-style-type: none">1. Exploiter des ressources des langues officielles ;2. Utiliser les outils de communication ;3. Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie ;4. Produire des écrits généraux et professionnels ;5. Encadrer une équipe de travail ;6. Adopter des comportements éthiques.	<p>AST Tâches : 1, 2, 3, 4, 5,6,7</p> <p>Connaissances : généralités sur les deux langues officielles et en rapport avec le métier et l'expression orale et écrite Communication orale Rédaction des rapports, compte rendu etc..</p> <p>Savoir-être et qualités : Expression simple dans les deux langues. Lecture de documents techniques. S'exprimer avec clarté, Éloquence. Capacité d'écoute dans les relations avec le personnel ; capacité à gérer le stress et le temps ; esprit d'analyse et de synthèse, autonomie, capacité d'observation, intuition...</p>

Compétence 02 : Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement

Indications sur la compétence	Déterminants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Distinguer les rôles et les responsabilités des organismes chargés de l'hygiène, de la santé et de la sécurité au travail ; 2. Connaitre le cadre juridique associé à l'hygiène, la santé et à la sécurité dans l'environnement ferroviaire ; 3. Connaitre les risques associés à l'environnement de travail ; 4. Distinguer les signaux d'alertes de sécurité en milieu de travail ; 5. Identifier les risques liés à l'utilisation de certains produits (solides et liquides, gazeux) dans l'environnement de travail ; 6. Identifier les risques de maladies professionnelles ; 7. Gérer la sécurité des prestataires et des employés ; 8. Appliquer les mesures de premiers soins. 	<p>AST Tâches : 1, 2, 3, 4, 5,6,7 Connaissances : Lois et normes du travail et de protection environnementale; risques et mesures de prévention : liées au comportement, aux éléments, aux objets manipulés, en présence d'un conducteur électrique tombé à terre, liées aux travaux à proximité de la caténaire; Matériel et équipement de sécurité spécifiques; Savoir alerter et protéger : la coupure d'urgence, les téléphones d'alarme, les différents éléments du message d'alerte, les secours à contacter ; Mesures de premiers soins, la responsabilité pénale de l'entreprise.</p> <p>Savoir-être et qualités : habilités motrices et perceptives, vigilance, organisation et méthode.</p>

Compétence 03 : Utiliser les fonctions de base en informatique

Indications sur la compétence	Déterminants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Préparer son poste de travail ; 2. Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation ; 3. Saisir des données ; 4. Monter une présentation ; 5. Naviguer sur Internet. 	<p>Tâches : 1, 2, 3, 4, 5,6,7 Connaissances : Généralités sur l'informatique ; l'ordinateur, risques et mesures de prévention, utilisation logiciel Word et Excel, internet, traitement de texte etc.</p> <p>Savoir-être et qualités : habilités motrices et perceptives, vigilance, rapidité...</p>

Compétence 04 : Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture

Indications sur la compétence	Déterminants
<ol style="list-style-type: none">1. Utiliser les notions de base en Arithmétique dans l'agriculture ;2. Utiliser les notions de géométrie dans l'agriculture ;3. Appliquer les notions de trigonométrie dans l'agriculture ;4. Résoudre les problèmes de statistiques appliquées à l'agriculture	<p>Tâches : 1,2, 3, 4, 5,6,7</p> <p>Connaissances : généralités sur l'arithmétique et la géométrie, la trigonométrie et les notions de base en statistiques.</p> <p>Savoir-être et qualités: Esprit de synthèse, Travail avec précision, de manière ordonnée et méthodique ; examen critique d'un problème ; tenir compte uniquement des faits.</p>

Compétence 05: Utiliser les connaissances générales en agriculture

Indications sur la compétence	Déterminants
<ol style="list-style-type: none">1. Utiliser les notions de base en agriculture ;2. Utiliser les notions de système de culture ;3. Utiliser les notions de base de la morphologie et de la physiologie des végétaux	<p>AST</p> <p>Tâches : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7</p> <p>Connaissances : généralité sur les zones agroécologiques, saison, climat, relief et sol, les procédés et techniques de base en agriculture.</p> <p>Savoir-être et qualités : Esprit de synthèse, Travail avec précision, de manière ordonnée et méthodique ; examen critique d'un problème ; tenir compte uniquement des faits</p>

Compétence 06 : Commercialiser les produits de la récolte

Indications sur la compétence	Déterminants
<ol style="list-style-type: none">1. Identifier les zones de grande consommation des produits ;2. Identifier les potentiels clients ;3. Négocier les prix de vente	<p>AST: Tâches 1, 2,3,4 et 5</p> <p>Connaissances : les notions de marché local et régional, techniques marketing et vente, notions de mathématiques</p> <p>Savoir-être et qualités: Travail avec précision, de manière ordonnée et méthodique ; respect des conditions d'utilisation et des règles de sécurité.</p>

Compétence 07 : Choisir le site	
Indications sur la compétence	Déterminants
<ol style="list-style-type: none"> Déterminer les sites ; Déterminer les indicateurs de la fertilité des sols ; Vérifier l'accessibilité des sites et la disponibilité en eau ; 	<p>Tâches :1, 2,3, 4, 5</p> <p>Connaissances : les types de sols, les caractéristiques de la fertilité des sols, le calcul des distances, les notions de sécurité d'un site, notion de source d'approvisionnement en eau.</p> <p>Savoir-être et qualités : les règles d'éthique et déontologiques ; esprit d'équipe ; Esprit d'analyse et de synthèse ; Rigueur ; Constance ; Efficacité ; Objectivité ; Perception visuelle ; Perception tactile.</p>

Compétence 08 : Aménager les sites de production	
Indications sur la compétence	Déterminants
<ol style="list-style-type: none"> Préparer les sols ; Installer les systèmes d'irrigation et de drainage ; Amender le sol. 	<p>AST: tâches 1, 2, 3, 4, 5</p> <p>Connaissances : connaître les caractéristiques des sols, les procédés de laboure, les types de laboure, les systèmes d'irrigation, les techniques de nettoyage des sols.</p> <p>Savoir-être et qualités: Esprit d'équipe, réflexe de sécurité, esprit d'analyse et de synthèse, ouverture d'esprit, rigueur, constance, Efficacité, sens de l'observation et de l'organisation, objectivité, perception visuelle, perception tactile, perception auditive.</p>

Compétence 09 : Utiliser le machinisme agricole	
Indications sur la compétence	Déterminants
<ol style="list-style-type: none"> S'assurer de la bonne marche des appareils; Calibrer les appareils; Organiser et évaluer la maintenance des appareils. 	<p>AST</p> <p>Tâches :1, 2, 3, 4, 5</p> <p>Connaissances : les différents types d'équipements, leur fonctionnement et leur maintenance.</p> <p>Savoir-être et qualités : Travailler avec précision, de manière ordonnée et méthodique ; examen critique d'un problème ; prendre les actions nécessaires pour résoudre les problèmes urgents.</p>

Compétence 10 : Mettre en place la production	
Indications sur la compétence	Déterminants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Caractériser les semences ; 2. Caractériser les types d'extrants ; 3. Caractériser les systèmes culturaux ; 4. Caractériser les techniques de culture. 	<p>AST Tâches :1, 2, 3, 4, 5</p> <p>Connaissances : des différents types de semences, les techniques de semis, le calcul des quantités des semences,</p> <p>Savoir-être et qualités : Travail avec précision, de manière ordonnée et méthodique ; examen critique d'un problème ; prendre les actions nécessaires pour résoudre les problèmes urgents.</p>

Compétence 11 : Suivre la production	
Indications sur la compétence	Déterminants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer le désherbage ; 2. Effectuer les traitements préventifs et curatifs contre les maladies et les ravageurs ; 3. Effectuer la fertilisation ; 4. Effectuer les irrigations 	<p>AST Tâches :1, 2, 3, 4, 5</p> <p>Connaissances : sur les techniques de désherbage, les traitements préventifs et curatifs contre les maladies et les ravageurs, les engrais, les techniques d'irrigation, les types de ravageurs</p> <p>Savoir-être et qualités : Travail avec précision, de manière ordonnée et méthodique ; examen critique d'un problème ; prendre les actions nécessaires pour résoudre les problèmes urgents.</p>

Compétence 12 : Récolter les produits	
Indications sur la compétence	Déterminants
<ol style="list-style-type: none"> 1. ; Utiliser les techniques de récolte 2. Utiliser le matériel de récolte ; 3. Identifier les moyens d'évacuation des produits 	<p>AST Tâches :1, 2, 3, 4, 5</p> <p>Connaissances : l'état de maturité des produits, les procédés et techniques de récolte ;</p> <p>Savoir-être et qualités : Travail avec précision, de manière ordonnée et méthodique ; examen critique d'un problème ; prendre les actions nécessaires pour résoudre les problèmes urgents.</p>

Compétence 13 : Conditionner et conserver les produits

Indications sur la compétence	Determinants
<ol style="list-style-type: none">1. Choisir la méthode de conservation ;2. Identifier les techniques de conditionnement de chaque spéculation ;3. Choisir l'emballage pour le conditionnement.	<p>AST: Tâches 1, 2, 3, 4 ,5,7</p> <p>Connaissances : connaissance des normes de conditionnements, des types d'emballage, d'étiquetage et de magasin de stockage, maîtriser les notions de poids et mesure</p> <p>Habilités: Manipuler les emballages, les étiquetages, adopter un comportement de sécurité, dextérité, concentration</p>

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologies d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.

République du Cameroun. Samurçay, R., & Pastré, P. Stratégie de la formation professionnelle (2004).

République française, référentiel emploi activités compétences du titre professionnel, Mécanicien réparateur de véhicules industriels, 2020.

"World cereal production" de la Food and Agriculture Organization (FAO) des Nations Unies: <http://www.fao.org/crop/cropinfo/cereal/ingl-01.htm>

"Global cereal production and consumption" de l'International Grains Council: <https://www.igc.int/en/grainsstats.aspx>

"Global agricultural production - cereals" de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE): http://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/global-agricultural-production-cereals_agr_outlook-table-en

"Trends in global wheat production" de la FAO: <http://www.fao.org/docrep/019/ar716e/ar716e.pdf>

"Corn production: planting, cultivation and harvesting" de l'Université de Purdue: <https://www.extension.purdue.edu/extmedia/GQ/GQ-73.html>

"The global rice market: recent developments, future prospects, and key challenges" du Centre de recherche sur les politiques économiques mondiales: <https://www.cgdev.org/sites/default/files/CGD-Working-Paper-459-Rice-Market.pdf>

"Global barley production" de la FAO: <http://www.fao.org/docrep/006/Y4360E/y4360e08.htm>

"Oat production and utilization" de l'Université de l'Alberta: <https://www.ualberta.ca/agriculture-life-environment-sciences/our-faculty/our-people/faculty-profiles/ritchiecarter/documents/oatsmanual.pdf>

"Millet production in the world" de la FAO: <http://www.fao.org/ag/agp/agpc/doc/publicat/gutt-shel/10.htm>

"Sorghum production in the world" de l'International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics: <https://www.icrisat.org/sorghum-production-in-the-world/>